

**DELIBERATION**  
**du conseil d'administration de l'Université de Bourgogne**

**Séance du 9 juillet 2020**

Délibération n° 2020 – 9/07/2020 – 12

*Offre de formation rentrée 2020*  
*Demandes de modifications des fiches filières*

- VU le code de l'éducation,
- VU les statuts de l'Université de Bourgogne
- VU l'avis de la commission de la formation et de la vie universitaire rendu en sa séance du 16 juin 2020

Effectif statutaire : 32 Membres en exercice : 32 Quorum : 16  Membres présents : 19 Membres représentés : 10 Total : 29	<b>Refus de vote : 0</b> <b>Abstention(s) : 0</b> <b>Suffrages exprimés : 29</b> <b>Pour : 29</b> <b>Contre : 0</b>
--	---

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, **approuve les demandes de modifications de fiches filières transmises par les composantes pour la rentrée 2020.**

Dijon, le 10 juillet 2020

Le Président de l'Université de Bourgogne,

  
Vincent THOMAS

*P.J. : Offre de formation rentrée 2020*

Délibération transmise au recteur de la région académique Bourgogne-Franche-Comté  
Chancelier de l'Université de Bourgogne

Délibération publiée sur le site internet de l'établissement

## OFFRE DE FORMATION RENTREE 2020

CFVU 16 juin 2020

Composantes ou services de référence	Descriptif	AVIS CFVU
<b>7 composantes :</b> - UFR DSEP, Langues et Communication, Sciences de Santé, Sciences Humaines, Sciences et Techniques, STAPS, SVTE	<b>Fiches filières pour les L1, les L1 accès santé et les mineures filiarisées</b>  <b>Reste en attente : la fiche filière PASS de l'UFR Sciences de Santé. Elle sera présentée lors d'une prochaine CFVU</b>	<b>Favorable moins 1 abstention</b>
<b>Plusieurs composantes</b>	<b>Demandes de modifications de fiches filières pour la rentrée 2020 (voir tableau ci-dessous)</b>	<b>Favorable à l'unanimité</b>
<b>UMDPC-Santé</b>	<b>Création des formations suivantes :</b> <b>Diplôme d'Etat Infirmier en Pratique Avancée mention psychiatrie et santé mentale</b> <b>DU Intelligence Artificielle Santé (IAS)</b> <b>DIU Chirurgie pariétale</b>  <b>Modifications de DU :</b> <b>DU Alimentation Santé Micronutrition (ASM)</b> <b>DU Pratiques Paramédicales en Nutrition et Micronutrition (PPNM)</b> <b>DU Prévention et Education en Santé (PREVEDUC)</b>  <b>Report de la Formation Courte Recherche en Transplantation en raison de la crise sanitaire</b>	<b>Favorable à l'unanimité</b>



**Demandes de modifications des fiches filières – rentrée 2020**

**CFVU du 16 juin 2020**

Composante	Type diplôme	Mention / Spécialité / parcours	Semestre	UE	Modification(s) demandée(s)	Justifications et/ou observations	Date validation UFR	IMPACT SAGHE OUI ou NON
UFR Langues et communication	Licence	LLCE Allemand	3	4	CC- évaluation sur poste informatique		16/04/2020	non
			4	4	CC- évaluation sur poste informatique			non
		LLCE Espagnol	3	4	CC- évaluation sur poste informatique			non
			4	4	CC- évaluation sur poste informatique			non
		LLCE Anglais	3	4	CC- évaluation sur poste informatique			non
			4	4	CC- évaluation sur poste informatique			non
UFR Sciences et Techniques	L1	Sciences Technologies Santé / tous les parcours			Modification de la partie « contact »	Changement des responsables de formation Ajout du responsable de la L1R	05/05/ 2020	non
	L1	Sciences Technologies Santé / tous les parcours			Ajout d'une phrase sur la L.AS dans « débouchés du diplôme »	Réforme de l'accès aux études de santé		non

UFR Sciences et Techniques	L1	Sciences Technologies Santé / parcours MP	2		Modification de présentation du parcours MP dans le tableau des parcours : l'ensemble du parcours est concerné par Phys2B ; les parcours MPI et MPM suivent Phys2C et le parcours MPC suit Chim2C	Modification de forme qui n'impacte pas le contenu	non
	L1	Sciences Technologies Santé / parcours MPC et PC	1	Chim1 B	Correction d'une erreur dans les coefficients d'évaluations : pas de CT en session 1 donc pas de coefficient CT en session 1 ; coefficient 1,5 du CT en session 2 ; coefficient du CC 1,5 en session 1	Correction d'une erreur	non
	L1	Sciences Technologies Santé / parcours MPC et PC	1	Chim1 C	Correction d'une erreur dans les coefficients d'évaluations : pas de CT en session 1 donc pas de coefficient CT en session 1 ; coefficient 1,5 du CT en session 2 ; coefficient du CC 1,5 en session 1	Correction d'une erreur	non
	L1	Sciences Technologies Santé / parcours IE	1	ScIn1 A	Correction d'une erreur dans le type d'évaluation de session 2 : il n'y a pas de report de la note de EP	Correction d'une erreur	non
	L1	Sciences Technologies Santé / parcours MP et PC	2	Chim 2C	Evaluation 1ère session : contrôle continu intégral à la place de 3 épreuves distinctes (CC+EP+CT) Evaluation 2ème session : contrôle terminal sans report des notes de CC et EP de la 1ère session	UE à faible volume horaire (1,5 ECTS) ne justifiant pas 3 notes indépendantes de CC+EP+CT. En 2 <sup>nde</sup> session, l'épreuve de contrôle terminal et le non report de notes de 1ère session permet de donner une seconde chance à l'étudiant(e).	non

UFR Sciences et Techniques	L1	Sciences Technologies Santé / parcours IE et PC			Ajout d'informations sur la licence de remédiation avec en annexe l'organisation ce dispositif	Intégration des informations sur la L1 remédiation (dispositif AGIL)	non
	L1	Sciences Technologies Santé / IE, MI, MPC, PC	1		Ajout du parcours L.AS (Licence avec Accès Santé), sur la base du parcours PC, en remplaçant les UE Phys1C et Chim1C par l'UE mineure santé 1  L'étudiant(e) peut choisir de suivre un autre parcours que le parcours L.AS mais sans aménagement particulier. L'UE mineure santé 1 devra être suivie en plus des UE du parcours choisi.	Réforme de l'accès aux études de santé.	oui
	L1	Sciences Technologies Santé / IE, MI, MP, PC	2		Ajout du parcours L.AS (Licence avec Accès Santé), sur la base du parcours PC, en remplaçant l'UE LVPP par l'UE mineure santé 2  L'étudiant(e) peut choisir de suivre un autre parcours que le parcours L.AS mais sans aménagement particulier. L'UE mineure santé 2 devra être suivie en plus des UE du parcours choisi.	Réforme de l'accès aux études de santé.	oui
	L1	Sciences Technologies Santé / tous les parcours			Modification de la partie « modalités de contrôle des connaissances et session d'examen » : remplacement de la charte des modalités de contrôle des connaissances et de la charte des examens par le référentiel commun des études adopté au CA du 23/09/2019	la charte des modalités de contrôle des connaissances du 23/09/2013 et de la charte des examens du 02/04/2001 sont obsolètes et remplacé espar le référentiel commun des études dernier en date (23/09/2019)	non

UFR Sciences et Techniques	L1	Sciences Technologies Santé / tous les parcours	2		Modification pour L'évaluation des langues (Anglais, Allemand, Espagnol) est basée sur le principe du Contrôle Continu Intégral (CCI) : il n'y a donc pas de Contrôle Terminal (CT). Une épreuve de 2 <sup>o</sup> session (CT) est organisée pour les étudiants qui le souhaitent, et ses résultats remplacent ceux du CCI de 1 <sup>o</sup> session. Pour les étudiants qui ne passent pas ce CT, la note de 1 <sup>o</sup> session est reportée en 2 <sup>o</sup> session.		non
	L2	Parcours : • Mathématiques-Physique Physique-Chimie	3	Phys3 C Electromagnétisme dans les milieux matériels	Introduire un <u>CT en 2<sup>ème</sup> session</u> qui remplacera la note de CC de la 1 <sup>ère</sup> session : 1 <sup>ère</sup> session : CC + EP 2 <sup>ème</sup> session : CT + EP*	Donner la possibilité aux étudiants ayant choisi cette option d'avoir <u>une seconde chance de réussir</u> .  Actuellement, il est indiqué dans la FF deux évaluations en 1 <sup>ère</sup> session (CC, EP) avec report des notes de ces deux évaluations en 2 <sup>ème</sup> session.	NON

UFR Sciences et Techniques	L2	<p>Parcours :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Informatique-Electronique</li> <li>• Mathématiques-Informatique</li> <li>• Mathématiques</li> <li>• Mathématiques-Physique</li> <li>• Chimie</li> </ul>	4	<p>HDS4 A (Opt4 : UE obligatoire à choix )</p> <p>Histoire des Sciences</p>	<p style="text-align: center;"><u>CM : 20h</u> (Actuellement 20h TD)</p>	<p>A la demande du responsable de l'UE et du Directeur du Département de Physique, modifier des « Heures Type » : <u>changer des TD en CM</u>, le volume horaire demeurant identique.</p> <p>Cet enseignement est <u>actuellement mutualisé sur les 3 niveaux de Licence</u> : L1, L2 et L3 parcours Physique-Chimie.</p>		oui
----------------------------	----	--	---	---	--	---	--	-----

UFR Sciences et Techniques	L2	<p>Parcours :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Informatique-Electronique</li> <li>• Mathématiques-Informatique</li> <li>• Mathématiques</li> <li>• Mathématiques-Physique</li> <li>• Chimie</li> </ul>	4	<p>CNum 4A (Opt4 : UE obligatoire à choix ) Culture Numérique</p>	<p>Remplacer le CT+ EP de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> session par un CC.</p> <p>1<sup>ère</sup> session : CC au lieu de EP + CT</p> <p>2<sup>ème</sup> session : CC* au lieu de EP+CT</p>	<p>Les résultats du module dépendent des résultats obtenus lors du passage de la certification PIX. Un PV de passation de certification est envoyé aux « autorités » du PIX qui doivent la valider et le délai de retour du PV est de 4 semaines.</p> <p>Actuellement cette certification est passée lors de la semaine d'examen de la L2 en 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> session ce qui laisse un délai trop juste pour fournir les notes pour le jury de L2.</p> <p>Une <u>évaluation anticipée</u> sous forme de CC permettant de placer la certification plus tôt est <u>souhaitable</u> pour donner <u>les résultats des évaluations dans les délais exigés pour la délibération.</u></p>		NON



UFR Sciences et Techniques	L2	<p>Parcours :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Informatique-Electronique</li> <li>• Mathématiques-Informatique</li> <li>• Mathématiques-Physique</li> </ul>	3	SPI3A Réseaux de capteurs actionneurs Découverte de l'arduino et raspberry	Remplacer le CC+ CT de 1 <sup>ère</sup> session par un CC+EP.		non
	L3	SPI / Parcours Mécanique	S5/S6		nom de la secrétaire / précision recrutement via e-candidat / modules optionnels / stage		NON
	L3	SPI parcours Electronique			Rajout du paragraphe : Exceptionnellement, les enseignements du semestre 5 de l'année universitaire 2020-2021 peuvent se dérouler en présentiel ou à distance. Le groupe des étudiants autorisés à suivre les enseignements à distance est défini par le responsable de la formation.		non
	L3	Physique / Parcours Physique Fondamentale et Applications	5-6		Mention dans la fiche filière de modules optionnels facultatifs	Programme I-SITE Licence renforcée	oui
	L3	Physique / Parcours Physique-Chimie	6		Mention dans la fiche filière d'un module optionnel facultatif	Programme I-SITE Licence renforcée	oui

	L3	Physique / Parcours Physique-Chimie	6		Suppression du module optionnel Histoire des Sciences	Module non proposable depuis plusieurs années		NON
UFR Sciences et Techniques	L3	Physique / Parcours Physique-Chimie	6	UE7E	Changement du type d'évaluation CC uniquement au lieu de CC + CT	L'évaluation sous forme de CC est plus pertinente pour l'organisation.		NON
	L3	Physique / Parcours Physique Fondamentale et Applications	5	UE2B PPN	Changement du type d'évaluation de la seconde session du module UE2B PPN	Mise en place d'une seconde session à la place d'un report de notes		NON
	L3	Chimie	5		Ajout d'une UE facultative de 18h dans le cadre du programme I-SITE UBFC			
	L3	Chimie	6		Ajout d'une UE facultative de 18h dans le cadre du programme I-SITE UBFC			oui
	L3	Chimie			Modification pour L'évaluation de l'Anglais, est basée sur le principe du Contrôle Continu Intégral (CCI) : il n'y a donc pas de Contrôle Terminal (CT). Une épreuve de 2° session (CT) est organisée pour les étudiants qui le souhaitent, et ses résultats remplacent ceux du CCI de 1° session. Pour les étudiants qui ne passent pas ce CT, la note de 1° session est reportée en 2° session.  Correction dans le cadre responsable de la formation			non
	M1	Mathématique physique / Mathematical physics	1-2		Ajout de la possibilité d'enseignements à distance			oui

	M1	Mathématique physique / Mathematical physics			Guido Carlet & José-Luis Jaramillo Professeurs ☎ 03.80.39.58. 53 & ☎ 03.80.39.58. 57 math4phys-m1@u-bourgogne.fr	Changement de responsables en septembre 2020		non
UFR Sciences et Techniques	M1	Mathématique physique / Mathematical physics			Page 2 <u>Premier semestre</u> : tronc commun UE1, UE2, UE3, UE4 et UE5 (anglais scientifique pour les étudiants francophones).  <u>Deuxième semestre</u> : tronc commun (UE6, UE7, UE8, UE9) et UE10 : mémoire.	Equilibre des semestres. Renumérotation des UE.		non
	M1	Mathématique physique / Mathematical physics			Page 3 : Les UE2 et UE3 sont mutualisées..	Nouvelle numérotation de cette UE. La mutualisation existait déjà officiellement		non
	M1	Mathématique physique / Mathematical physics	1	UE5 FLE	Passe au 1 <sup>er</sup> semestre et constitue une UE de 2 ECTS	Le cours FLE se donnait déjà au 1 <sup>er</sup> semestre.		non
	M1	Mathématique physique / Mathematical physics	1	UE 1,2 ,3, et 4	Passent tous à 7 ECTS	Cours fondamentaux demandant plus de travail personnel de la part des étudiants.		non
	M1	Mathématique physique / Mathematical physics	1	UE2	« Ordinary differential equations » passe à 22h CM + 22h TD (au lieu de 24hCM+24hTD)	Uniformisation des volumes horaires entre UE		oui

	M1	Mathématique physique / Mathematical physics	1	UE3	« Fourier Analysis » passe à 22h CM + 22h TD (au lieu de 24hCM+24hTD) et sera donné au 1 <sup>er</sup> semestre	Uniformisation des volumes horaires entre UE Raison pédagogique.		oui
	M1	Mathématique physique / Mathematical physics	1	UE4	Quantum physics » passe à 22h CM + 22h TD (au lieu de 26hCM+14hTD)	Uniformisation des volumes horaires entre UE		oui
UFR Sciences et Techniques	M1	Mathématique physique / Mathematical physics	2	UE9	« Numerical Methods » n'est plus mutualisée avec le Master PPN.	Ce cours était donné au premier semestre par PPN		oui
	M1	Mathématique physique / Mathematical physics	2	UE9	« Numerical Methods » » passe à 22h CM + 22h TD (au lieu de 10hCM+8hTD+12hTP)	Uniformisation des volumes horaires entre UE		oui
	M1	Mathématique physique / Mathematical physics	2	UE8	« Groups and representations » passe au 2 <sup>nd</sup> semestre	Equilibre des semestres.		oui
	M1	Mathématique physique / Mathematical physics	2	UE10	« Dissertation » dissociée de FLE, passe à 6 ECTS	Pour ne pas excéder 30 ECTS au 2 <sup>nd</sup> semestre.		non
	M1	Mathématique physique / Mathematical physics	2	UE10	Changement de type d'évaluation (CC au lieu de CT)	Choix du type d'évaluation le plus adapté pour le mémoire		non
	M1	Mathématique physique / Mathematical physics	2		Ajout de la phrase sous le tableau du semestre 2 : CC : contrôle continu (modalité variable suivant l'UE)	En fonction des effectifs, il serait possible de procéder à une soutenance orale du mémoire		non
	M1	Mathématique physique / Mathematical physics			Page 4 La note de l'UE 10 Dissertation....	Nouvelle numérotation de cette UE.		non

	M1	MIGS			Changement de l'intitulé du master : Mathématiques pour l'Ingénierie, algorithmique et Statistique (MIGS)	Adéquation avec les enseignements dispensés et les débouchés		non
	M1	MIGS			Changement du responsable	Le responsable a changé		non
UFR Sciences et Techniques	M1	MIGS			Changement des objectifs, débouchés et compétences en supprimant la géométrie / graphique  Les paragraphes sont les mêmes que ceux de la fiche filière du M2	Plus d'intervenant en géométrie/graphique  Uniformisation des informations avec le M2		oui
	M1	MIGS	S2	S2-4	Transformation en l'UE Géométrie algorithmique en une UE Analyse Numérique	Plus d'intervenant en géométrie/graphique		oui
	M1	MIGS	1	MGS1 -5	Modification pour L'évaluation de l'Anglais est basée sur le principe du Contrôle Continu Intégral (CCI) : il n'y a donc pas de Contrôle Terminal (CT). Une épreuve de 2° session (CT) est organisée pour les étudiants qui le souhaitent, et ses résultats remplacent ceux du CCI de 1° session. Pour les étudiants qui ne passent pas ce CT, la note de 1° session est reportée en 2° session.			non
	M1	PMG	S1 + S2	MIGS 1-2 + MIGS 2-1 et MIGS 2-2	Les coefficients passent de 4 à 6 (3 CT, 2 CC et 1 CO)	Uniformisation des coefficients des UE optionnelles		non

	M1	PMG	S2	MG2-4	L'UE Maths. Phys. EDP peut être substituée par l'UE 7 du Math4Phys dans le cas où elle ne pourrait pas ouvrir. Les modalités de contrôle des connaissances seront celles du Math4Phys	Le remplacement sera exceptionnel, pour donner la possibilité aux étudiants de suivre cette UE rarement ouverte (faible effectif)		oui
UFR Sciences et Techniques	M1	PMG	S1	MG2-3	Reformulation et précisions sur le fonctionnement du CCI en anglais	Actualisation de la définition du CCI		oui
	M1	Chimie/ Qualité, Environnement et Sécurité dans l'Industrie et les Services (QESIS)	S2	6	Sous-module : Droit et Economie de l'environnement 13h CM au lieu de 14h et 11h TD au lieu de 14h	Transfert heures CM et TD d'un sous module à un autre dans le même module		oui
	M1	Chimie/ Qualité, Environnement et Sécurité dans l'Industrie et les Services (QESIS)	S2	6	Sous-module : Gestion environnementale 13h CM au lieu de 12h et 3h TD au lieu de 0h	Transfert heures CM et TD d'un sous module à un autre dans le même module		oui
	M1	Chimie/ Qualité, Environnement et Sécurité dans l'Industrie et les Services (QESIS)	S2	7	Changer le nom « Thermochimie de la combustion » par « Introduction à la thermochimie de la combustion »	Plus en accord avec contenu du sous-module. Il commence par des rappels ou mise à niveau en thermochimie. Les concepts sont ensuite appliqués en combustion. Un travail exploratoire est aussi demandé sur l'application de la thermodynamique à des thématiques techniques en lien avec le QSE.		oui
	M1	Chimie/ Qualité, Environnement et Sécurité dans l'Industrie et les Services (QESIS)	S2	7	Sous-module Introduction à la thermochimie de la combustion Plus de CT, seulement des CCs en cours et en TD	Meilleure évaluation des étudiants pour cet enseignement réputé difficile.		oui

	M1	Chimie/ Qualité, Environnement et Sécurité dans l'Industrie et les Services (QESIS)	S2	7	Sous-module Introduction à la thermochimie de la combustion 12h CM au lieu de 14h	Transfert heures CM d'un sous module à un autre dans le même module		oui
UFR Sciences et techniques	M1	Chimie/ Qualité, Environnement et Sécurité dans l'Industrie et les Services (QESIS)	S2	7	Sous-module chimie de l'atmosphère 16h CM au lieu de 14h	Transfert heures CM d'un sous module à un autre dans le même module		oui
	M1	Chimie/ Qualité, Environnement et Sécurité dans l'Industrie et les Services (QESIS)	S1	UE5	Sous-module Anglais modification de l'évaluation de l'anglais est basée sur le principe du Contrôle Continu Intégral (CCI) : il n'y a donc pas de Contrôle Terminal (CT). Une épreuve de 2 <sup>o</sup> session (CT) est organisée pour les étudiants qui le souhaitent, et ses résultats remplacent ceux du CCI de 1 <sup>o</sup> session. Pour les étudiants qui ne passent pas ce CT, la note de 1 <sup>o</sup> session est reportée en 2 <sup>o</sup> session.		oui	

	M1	T2MC	S1	UE1	Changement des coefficients CT/CC de 3/3 à 4/2	Le CC ne portant que sur la moitié du programme de l'UE, il apparaît plus cohérent de plus valoriser le CT		non
UFR Sciences et Techniques	M1	T2MC	S1	UE3	Tous les CM de cette UE seront maintenant mutualisés avec le M1 Innovative Drugs (ouverture en septembre 2020)	L'idée est d'augmenter progressivement le niveau de chimie des étudiants du master Innovative Drugs (UBFC, UFR des Sciences de Santé) et pour raison financière, la duplication de ces cours est délicate		oui
UFR Sciences et Techniques	M1	T2MC	S2	UE6.1	Démutualisation de l'UE6.1 "Electrochemical Kinetics" avec les M1 CAC, UE 6.1 reste mutualisée avec le M1 CDM	Cette démutualisation est demandée par le Master M1 CAC, pour lequel les enseignements sont en français. Les enseignements du M1 T2MC vont être en anglais à compter de la rentrée de septembre 2020 ce qui justifie cette démutualisation.		OUI



	M1	T2MC	S2	UE6	Déplacement de la sous UE (11.4) « Photochemistry » du S3 de M2 au S2 de M1 et modifications des coefficients et ECTS correspondants dans l'UE	Demande des étudiants d'alléger le S3 du M2 T2MC sans perte de contenu. Pour l'année 2020-2021 seul le M1 est impacté (afin que les futurs M2 puissent bénéficier de ce cours, les coûts supplémentaires sur le fait de devoir enseigner 2 fois ce cours seront pris en charge par le financement ISITE) Concerne l'UE6 du M1		oui
	M1	T2MC	S2	UE9	Déplacement d'une partie de l'UE 14.3 « Bioconjugation chemistry and vectorization » du S3 de M2 au S2 de M1	Demande des étudiants d'alléger le S3 du M2 T2MC sans perte de contenu. Pour l'année 2020-2021 seul le M1 est impacté (afin que les futurs M2 puissent bénéficier de ce cours, les coûts supplémentaires sur le fait de devoir enseigner 2 fois ce cours seront pris en charge par le financement ISITE) Concerne l'UE9 du M1, rajout de 6h CM		oui
	M1	T2MC			Actualisation de la date en pied de page			non
UFR Sciences et Techniques	M1	T2MC			Modification de l'indication sur la durée du stage dans l'entête	Passé de « 3 mois min. » à « Jusqu'à 5 mois ».	05/05/2020	NON
	M1	T2MC			Ajout d'attentes concernant le niveau de français des étudiants	Dernier paragraphe de « Modalités d'accès à l'année de formation »		NON

	M1	T2MC			Ajout d'une phrase expliquant la possibilité que certains cours soient proposés en distanciel	Phrase rajoutée dans « Schéma général des parcours possible », en prévision de la rentrée 2020 et des répercussions possibles du Covid-19 sur la venue (ou non) d'étudiants internationaux.		NON
	M1	T2MC			Actualisation des coordonnées des contacts			non
	M1	T2MC			Actualisation du nombre d'heures et de la langue dans l'en-tête et actualisation des nombres d'heures dans les tableaux			Non (car déjà impacté plus haut)
	M1	T2MC			Uniformisation de la police d'écriture	Première ligne sous la rubrique « Objectif » : passage de police Arial 11 à 10.		non
	M1	T2MC			Précisions apportées dans le corps du texte par rapport au double diplôme avec l'UCT Prague (dans la partie « Objectifs... », la partie « Modalités... » et la partie « Organisation... »	Améliorer la clarté du document et l'actualiser sur ce qui avait été annoncé pour la rentrée 2020-2021 (enseignements en anglais M1 et M2		non
	M1	T2MC			Précision de l'UE5.3 en français	Première phrase du deuxième paragraphe dans « Objectifs » : passe de « l'intégralité de la formation est dispensée en langue anglaise » à « La formation est dispensée en langue anglaise (exceptée l'UE5.3) »		NON

UFR Sciences et Techniques	M1	T2MC			Corrections mineures syntaxiques et lexicales sous les rubriques « Contacts », « Objectifs », « Compétences acquises à l'issue de la formation », « Modalités d'accès à l'année de formation », « Tableau de répartition... ».			NON
	M1	Chimie/CAC	S2	6	<p>UE 6.1 Cinétique Electrochimique</p> <p>Conservation du volume présentiel initial : mais démutualisation des 10h de CM (initialement portés par MMHD/T2MC) Les TD sont déjà démutualisés.</p>	<p>Suite au passage de MMHD à T2MC dans le cadre I-site, mutualisation avec les deux M2 CDM et T2MC rendue impossible (T2MC : Cours dispensés en Anglais ; CAC : dispensés en français) ; Cette sous UE doit donner les bases essentielles à la compréhension de l'ensemble de l'unité d'enseignement.</p>	oui	

UFR Sciences et Techniques	M1	Chimie/CAC	S2	8	<p>UE 8.1 Economie et Management de l'Entreprise</p> <p>8.3 Validation Analytique</p> <p>Conservation du volume présentiel initial sur l'ensemble de l'UE : Diminution du nombre d'heures CM : 18h au lieu de 21h pour l'UE8.1 et augmentation du nombre d'heures CM : 16h au lieu de 13h pour l'UE8.3</p>	La validation analytique devient de plus en plus important au sein des entreprises (Rex : Demande étudiante et professionnels - tuteurs) et nécessite d'avantage d'heure d'enseignement et nécessite un rééquilibrage par rapport à l'UE8.1.	oui
	M1	EEA/TSI mention Electronique, Signal et Image			<p>Rajout du paragraphe :</p> <p>Il est à noter que, pour l'année 2020-2021 et en raison de circonstances particulières liées à la pandémie du Covid-19, il sera possible de procéder à des enseignements à distance pour les étudiants n'ayant pas réussi à rejoindre l'université de Bourgogne.</p>		non
	M1 et M2	T2MC			Mise à jour du lien permettant d'accéder au Référentiel Commun des Etudes	Correction de la police d'écriture pour le M2 (de Times New Roman 12 à Arial 11).	NON
	M2	T2MC			Actualisation de la date en pied de page		NON
	M2	T2MC			Actualisations des coordonnées des contacts		NON

UFR Sciences et Techniques	M2	T2MC			Actualisation de quelques termes dans les paragraphes « Modalités... », « Organisation... »		NON
	M2	T2MC			Mise à jour de la remarque sur les doubles diplômes, en particulier celui concernant les modalités d'obtention du master « molecular chemistry » parcours T2MC pour les étudiants en dernière année de l'ESIREM		NON
	M2	M2 T2MC			Modification de l'indication sur la durée de stage dans l'entête	Passes de « 5 mois minimum » à « Jusqu'à 6 mois »	NON
	M2	M2 T2MC			Précision sur l'UE 15.1	Paragraphe « Objectifs », le segment « L'intégralité de la formation en M2 est dispensée en langue anglaise (M1 et M2 à partir de la rentrée 2020) » passe à : « La formation en M2 est dispensée en anglais (exceptée l'UE15.1) »	NON
	M2	M2 T2MC			Ajout d'attentes concernant le niveau de français des étudiants	Dans « Modalités d'accès à l'année de formation »	NON

UFR Sciences et Techniques	M2	M2 T2MC			Ajout d'une phrase expliquant la possibilité que certains cours soient proposés en distanciel	Phrase rajoutée dans « Schéma général des parcours possible », en prévision de la rentrée 2020 et des répercussions possibles du Covid-19 sur la venue (ou non) d'étudiants internationaux.	NON
	M2	M2 T2MC			Précision sur l'examen du S4	Dans « Modalité de Contrôle des Connaissances »	NON
	M2	T2MC			Corrections mineures syntaxiques et lexicales sous les rubriques « Objectifs », « Compétences acquises à l'issue de la formation », « Compétences acquises à l'issue de l'année de formation », « par validation d'acquis ou équivalence de diplôme » (MCC), « tableau de répartition des enseignements et des contrôles de connaissances assortis ».		NON
	M2	Chimie/ Contrôle et Analyse Chimiques (CAC)	1	UE 5.3	Page 4 : « Projet en relation avec le monde socio-économique » Remplacer par « Projet en relation avec le milieu socio-professionnel »	Intitulé plus cohérent, et conforme avec le contenu du projet	oui
	M2	Chimie/ Contrôle et Analyse Chimiques (CAC)	1	UE 4.	Page 4 : il est écrit « mutualisé avec le parcours M1 MMHD » Il faut le remplacer par « mutualisé avec le parcours M1 T2MC »	Intitulé actualisé	Non déjà actualisé en septembre
	M2	Mathématique Physique	3	UE1, UE2, UE3	Changement de volume horaire	Les UE du tronc commun sont plus importantes pour le master, leur coefficient est plus élevé, donc il est logique d'y allouer un volume horaire plus important	

UFR Sciences et Techniques	M2	Mathématique Physique	4	UE4 UE5 UE6 UE7	Ajout d'une UE au second semestre, 3 UE à choisir parmi 4 options proposées	Nécessité de mieux représenter les sujets de recherche de l'IMB	oui
	M2	Mathématique Physique	4	UE4 UE5	Changement de titre, ECTS, les UE deviennent optionnelles	Les cours du 4 <sup>ème</sup> semestre du Master ont pour vocation d'introduire les sujets de recherche de l'IMB. Pour avoir plus de flexibilité et suivre l'évolution de ces sujets nous proposons des intitulés génériques.	oui
	M2	Mathématique Physique	4	UE6 UE7	Ajout de deux UE optionnelles	Les cours du 4 <sup>ème</sup> semestre du Master ont pour vocation d'introduire les sujets de recherche de l'IMB.	oui
	M2	Mathématique Physique	4	UE8 UE9	Séparation de FLE et Mémoire en deux UE distinctes	Il s'agit de deux UE différentes, il est logique de les séparer.	non
	M2	Mathématique Physique		UE8	Ajustement ECTS pour l'UE Mémoire (de 12 à 10)	Afin d'obtenir un total de 30 ECTS au Semestre 4	non
	M2	Mathématique Physique		UE8	Changement de type d'évaluation	Choix du type d'évaluation le plus adapté pour le mémoire	non
	M2	Mathématique Physique	3-4		Ajout de la possibilité d'enseignements à distance		oui
	M2	MIGS			Changement de l'intitulé du master : Mathématiques pour l'Ingénierie, algorithmique et Statistique (MIGS)	Adéquation avec les enseignements dispensés et les débouchés	non
	M2	MIGS			Ajout d'une indication pour les contrats en alternance : 406h (2) portées par le parcours en alternance (cf programme formation sefca) avec des précisions en p5	Pour respecter les consignes du SEFCA	non

UFR Sciences et Techniques	M2	MIGS			Changement du descriptif et débouchés en supprimant la géométrie	Plus d'intervenant en géométrie/graphique	non
	M2	MIGS	S1	MIGS 3-5	Reformulation et précisions sur le fonctionnement du CCI en anglais	Actualisation de la définition du CCI	non
	M2	MIGS	S4	MIGS 4-3	Suppression de l'unité optionnelle géométrie et CAO 3D, le semestre 4 est composé de 2UE obligatoires (au lieu de 2 options)	Plus d'intervenant en géométrie/graphique	oui
	M2	MIGS	S4	MIGS 4-4	L'UE Projet et stage passe à MIGS4-3 au lieu de MIGS4-4 Reformulation de l'UE en différenciant le stage du contrat en alternance	Nouvelle numérotation de l'UE suite à la suppression d'une autre Précision sur le stage (passage en alternance)	non
	M2	MIGS			Modalité pour le CC : plus d'exigence d'avoir au moins 2 CC indépendants	Moins contraignant pour certains intervenants	non
	M2	MIGS			Suppression du paragraphe indiquant les dates des soutenances pour la mention recherche et professionnelle	Plus de mention recherche actuellement, les informations ne sont plus à jour	non
	M2	EEA Electronique			Modification pour la durée du stage	3 mois minimum de stage ou 10 semaines sous forme de projets	non
	M2	EEA parcours MSc in Advanced Electronic Systems Engineering			Rajout du paragraphe : Il est à noter que, pour l'année 2020-2021 et en raison de circonstances particulières liées à la pandémie du Covid-19, il sera possible de procéder à des enseignements à distance pour les étudiants n'ayant pas réussi à rejoindre l'université de Bourgogne.		non



UFR Sciences et Techniques	M2	TSI parcours Image Vision			Rajout du paragraphe : Bien que la règle générale soit l'enseignement présentiel, certains enseignements pourront exceptionnellement se dérouler à distance.			non
	M2	Informatique Parcours : Ingénierie des Sciences de données			Ouverture de ce Master à la rentrée 2020			oui
UFR Sciences Humaines	LICENCE	SOCIOLOGIE	1 et 2	UE4 UE9	<u>Anglais</u> Ajout de la précision suivante : « Les étudiants ayant échoué à cette épreuve sur les deux semestres passent, à la session de juin, un seul écrit (tirage au sort entre le sujet du premier semestre et celui du second) : la note obtenue est reportée pour les deux semestres. »	Clarifier les informations contenues dans la fiche filière	20/03/2020	NON
	LICENCE	SOCIOLOGIE	1 et 2	UE4 UE9	La mention « Stage facultatif » est modifiée en « Stages facultatifs »	Offrir aux étudiants la possibilité d'effectuer plusieurs stages		NON
	LICENCE	SOCIOLOGIE	3 et 4	UE4 UE9	La mention « Stage facultatif » est modifiée en « Stages facultatifs »	Offrir aux étudiants la possibilité d'effectuer plusieurs stages		NON
	LICENCE	PSYCHOLOGIE	5 et 6	UE5 UE10	La mention « Stage facultatif » est modifiée en « Stages facultatifs »	Offrir aux étudiants la possibilité d'effectuer plusieurs stages		NON

UFR Lettres et Philosophie	Licence	Sciences du langage	1	3	« Orthophonie » passe de 48h CM à 36h CM et « linguistique générale » (précédemment 24h TD) est transformée en « Acquisition du langage » 12h CM et « Langage et cognition » 24h TD.	L'ensemble de ces modifications se fait à coût constant. Il est motivé par une modification dans le recrutement des écoles d'orthophonie. Ce changement de mode de recrutement nous incite à remodeler le contenu de l'offre de formation, nous permettant ainsi de redéployer différemment les heures pour assurer un plus grand équilibre entre le nombre d'heures alloué au parcours orthophonie et l'autre parcours, orienté vers les problématiques d'acquisition et de linguistique générale, au nom plus précis, par conséquent plus lisible pour les usagers. Pour l'ensemble de l'UE, le volume total horaire et le nombre d'heures CM et TD demeure identique.	30/01/20	Oui
	Licence	Sciences du langage	2	3	« Orthophonie » passe de 48h CM à 36h CM et « linguistique générale » (précédemment 24h TD) est transformée en un ensemble 12h CM et 24h TD intitulé « Questions de linguistique ».	Les motivations sont les mêmes que pour le S1. Cette fois, le rééquilibrage permet d'adosser les TD (24h) à un CM (12h) et l'intitulé linguistique générale, qui prêtait à confusion avec un cours de l'UE 1, devient donc « Questions de linguistique ». Pour l'ensemble de l'UE, le volume total horaire et le nombre d'heures CM et TD demeure identique.		oui

UFR Lettres et Philosophie	Licence	Philosophie	1	1	En « histoire de la philosophie antique », indiquer 18hCM et 6hTD au lieu de 24hTD	Il s'agit de réduire à coût constant une injustice : un travail de même nature est rémunéré différemment	30/01/2020	oui
	Licence	Philosophie	1	1	En « philosophie générale », indiquer 18hCM et 6hTD au lieu de 24hCM	Pour faire la modification précédente à coût constant		oui
	Licence	Philosophie	1	2	En « éthique, sciences et société », indiquer 18hCM et 6hTD au lieu de 24hCM	Même raison que ci-dessus		Oui
	Licence	Philosophie	1	2	En « esthétique et philosophie de l'art », indiquer 18hCM et 6hTD au lieu de 24hCM	Même raison		oui
	Licence	Philosophie	1	1	En « philosophie générale », évaluer par « CC+Ecrit » au lieu de « Ecrit »	Introduire davantage de contrôle continu au bénéfice des étudiants		non
	Licence	Philosophie	1	4,5	Placer l'actuelle UE5 (« sociologie ») au rang d'UE4	La sociologie est très majoritairement conservée par les étudiants de philosophie		non
	Licence	Philosophie	1	4,5	Transformer l'actuelle UE4 (« Lettres ») en UE5 d'ouverture (UE à choisir dans les trois UFR Lettres, Sc. Hum. et Langues)	Il est bon de laisser davantage de choix dans leur parcours aux étudiants (qui d'ailleurs le demandent)		non
	Licence	Philosophie	2	1	En « histoire de la philosophie antique », indiquer 18hCM et 6hTD au lieu de 24hTD	Il s'agit de réduire à coût constant une injustice : un travail de même nature est rémunéré différemment		oui
	Licence	Philosophie	2	1	En « philosophie générale », indiquer 18hCM et 6hTD au lieu de 24hCM	Pour faire la modification précédente à coût constant		oui
	Licence	Philosophie	2	2	En « philosophie morale et politique », indiquer 18hCM et 6hTD au lieu de 24hCM	Même raison que ci-dessus		oui

UFR Lettres et philosophie	Licence	Philosophie	2	2	En « philosophie des sciences », indiquer 18hCM et 6hTD au lieu de 24hCM	Même raison	30/01/2020	oui
	Licence	Philosophie	2	1	En « histoire de la philosophie antique », évaluer par « CC+Ecrit » au lieu d'« Ecrit »	Introduire davantage de contrôle continu au bénéfice des étudiants		non
	Licence	Philosophie	2	2	En « philosophie des sciences », évaluer par « CC+Ecrit » au lieu d'« Ecrit »	Introduire davantage de contrôle continu au bénéfice des étudiants		non
	Licence	Philosophie	2	4,5	Placer l'actuelle UE5 (« sociologie ») au rang d'UE4	Mêmes raisons qu'au premier semestre		non
	Licence	Philosophie	2	4,5	Transformer l'actuelle UE4 (« Lettres ») en UE5 d'ouverture (UE à choisir dans les trois UFR Lettres, Sc. Hum. et Langues)	Mêmes raisons qu'au premier semestre		non
	Licence	Philosophie	3	5	Renommer l'UE5 en « Sociologie ou UE d'ouverture » (ouverture à choisir dans les trois UFR susmentionnées)	Mêmes raisons que précédemment : étoffer l'offre de cours		non
	Licence	Philosophie	4	3	En « méthodologie de la dissertation », l'évaluation se fait par « CC » et non pas par « CC oral ou/et écrit »	Clarification de la formulation, qui était inutilement lourde		non
	Licence	Philosophie	4	5	Renommer l'UE5 en « Sociologie ou UE d'ouverture » (ouverture à choisir dans les trois UFR susmentionnées)	Mêmes raisons que précédemment : étoffer l'offre de cours		non
	Licence	Philosophie	5	2	En « histoire de la philosophie moderne », évaluer par « CC+Ecrit » au lieu d'« Ecrit »	Introduire davantage de contrôle continu au bénéfice des étudiants		non
	Licence	Philosophie	6	4	En « philosophie des sciences », évaluer par « CC+Ecrit ou oral » au lieu d'« Ecrit »	Introduire davantage de contrôle continu au bénéfice des étudiants		non

	Licence	Philosophie			En « épistémologie des sciences de la nature », évaluer par « CC » au lieu de « Ecrit »	Introduire davantage de contrôle continu au bénéfice des étudiants		non
UFR Lettres et Philosophie	Master	Philosophie			Volume horaire étudiant : remplacer « 36hTD » par « 48hTD », portant ainsi le volume total à 384h (au lieu de 372h)	Voir modifications suivantes	30/01/2020	oui
	Master	Philosophie	1	1	Après « langue ou informatique », introduire une ligne « méthodologie » (6hTD)	L'idée est de pérenniser (à moindre coût horaire : 12hTD au lieu de 20hCM cette année) une modification introduite cette année 2019-2020 (ajout de quelques heures de méthodologie relative à l'écriture des mémoires)		oui
	Master	Philosophie	1	1	Affecter à « langue ou informatique » 5 crédits ECTS au lieu de 6 actuellement et un coefficient de 0,8 au lieu de 1 actuellement	Cf point précédent		non
	Master	Philosophie	1	1	Affecter à « méthodologie », nouvellement créé, 1 crédit ECTS et un coefficient de 0,2	Cf point précédent		non
	Master	Philosophie	1	1	Modifier le total d'heures de l'UE1, qui passe de 24hTD à 30hTD	Cf point précédent		non
	Master	Philosophie	1		Modifier le total d'heures de TD du semestre : il passe de 24 à 30	Cf point précédent		non
	Master	Philosophie	3	1	À l'existant, ajouter une ligne « méthodologie » comme pour le semestre 1 du diplôme, et pour un volume horaire identique (6h TD)	Modification motivée exactement de la même façon que la précédente, et structurellement exactement identique : ajout de 6hTD de méthodologie pour aider à la rédaction du mémoire principal de M2		oui

UFR Lettres et Philosophie	Master	Philosophie	3	1	À l'existant, attribuer 5 crédits ECTS au lieu de 6 et un coefficient de 0,8 au lieu de 1	Cf point précédent	30/01/2020	non
	Master	Philosophie	3	1	À la « méthodologie » nouvellement créée, affecter 1 crédit ECTS et un coefficient de 0,2	Cf point précédent		non
	Master	Philosophie	3	1	Modifier le total d'heures de l'UE1, qui passe de 12hTD à 18hTD	Cf point précédent		non
	Master	Philosophie	3		Modifier le total d'heures de TD du semestre, qui passe de 12h à 18h	Cf point précédent		non
	Master	Philosophie	3	3	Renommer l'UE3 (actuellement « esthétique et herméneutique ») de la façon suivante : « philosophie et travail »	Mieux décrire (c'est-à-dire plus exactement) le contenu de cette UE commune aux deux spécialités de M2 (recherche-enseignement / monde du travail)		Non

UFR Lettres et Philosophie	Master	Philosophie	1,2		Préciser : le semestre 1, au sein de l'année de M1, a un coefficient 5 ; et le semestre 2, un coefficient 13.	Il s'agit de corriger une erreur due à l'ambiguïté des conventions de coefficientage (décompte par semestre ou par année ?) : la note du mémoire principal doit compter pour 50% de la note de l'année, et les notes des neuf autres UE (UE 1 à 5 du premier semestre et 1 à 4 du second semestre) doivent compter, à égalité, pour l'autre moitié. D'où une mesure sur 18 en tout, répartie en 5 / 13 pour préserver la symétrie du nombre d'UE (cinq) par semestre. Actuellement – mais la situation de déséquilibre actuelle est stricto sensu une aberration – les UE du S1 ont un poids 2,6 fois supérieur aux UE comparables du S2, et le mémoire principal ne compte que pour un tiers de la note totale au lieu de la moitié. La modification proposée suffit à rétablir la pondération souhaitée.	30/01/2020	non
	Master	Philosophie	3,4		Préciser : le semestre 1, au sein de l'année de M2, a un coefficient 5 ; et le semestre 2, un coefficient 13.	Même justification exactement que ci-dessus.		non

UFR Lettres et Philosophie	Licence	Information - communicatio n	1	10	- ajout 6h TD « histoire des médias » (+ changt MCC)	suppression UE5 (mineure)	30/01/2020	oui
				12	- ajout 8h TD « culture numérique » (+ changt MCC)			oui
			2	15	- réduction de 10h à 8h TD « intro sic »	suppression UE5 (mineure)		oui
				17	- changt MCC pour « Hist. industries culturelles » (CC)			oui
			3	21	- ajout 6h TD « étude image» (avec changt MCC)	suppression UE5 (mineure)		oui
				26	- nouvelle répartit° CM/TD « insertion prof. »			oui
4	26	- réduction de 10h à 8h TD « humanités num»	hybridation enseignement présentiel et terrain	oui				
	27	- réduction de 14h à 12h TD « ENT »		oui				
5	31	- réduction de 14h à 12h TD « traitement image »	modification contenu cours	oui				
	33	- nvelle répartit° CM/TD pour « écriture journa »		non				
6	35	- - réduction de 22h à 20h TD « media studies»	hybridation présentiel et terrain	oui				
	36	- changement intitulé de cours		oui				
	38	- nvelle répartit° CM/TD « pb contemporains »	modification contenu cours	oui				
		- réduction de 14h à 12h TD « écrit journa »		oui				
		- réduction de 22h à 20h TD « media studies »		oui				
		- changement intitulé cours, nvelle répartit° CM/TD		oui				



UFR Lettres et Philosophie	Master	Information Communication / Sciences de l'Information et de la Communication	1	1	Type évaluation : CT > CC	Le travail demandé aux étudiants comporte un projet	30/01/2020	non
	Master	Information Communication / Sciences de l'Information et de la Communication	1	3	Gestion des documents numériques : Les ECTS et le coefficient passent de 2 à 3	Adaptation à la suppression de l'évaluation du séminaire professionnel du semestre		non
	Master	Information Communication / Sciences de l'Information et de la Communication	1	3	Ecriture journalistique : Les ECTS et le coefficient passent de 2 à 3	Adaptation à la suppression de l'évaluation du séminaire professionnel du semestre		non
	Master	Information Communication / Sciences de l'Information et de la Communication	1	4	LV1 Anglais appliqué : 18 h TD > 6 h CM + 10 h TD avec deux groupes	Amélioration des conditions de pratique de la langue		oui

UFR Lettres et Philosophie	Master	Information Communication / Sciences de l'Information et de la Communication	1	5	Séminaire professionnel : 18 h > 7 h suppression de l'évaluation : ECTS 2>0, coefficient : 2>0	évaluation du séminaire professionnel de l'année au second semestre seulement	30/01/2020	oui
	Master	Information Communication / Sciences de l'Information et de la Communication	1 et 2	1 et 6	Le cours de Sociologie de la culture (UE1 au S1) passe en UE6 au S2 Le cours Sociologie de l'économie des médias (UE1 au S1) passe en UE6 au S2	Permutation S1/S2 afin de tenir compte des projets pédagogiques préconisés et permettre la cohérence avec les séminaires de recherche de chaque semestre.		non
	Master	Information Communication / Sciences de l'Information et de la Communication	2	8	Séminaire de recherche : coefficient 3>4	Choix stratégique de donner plus de poids au travail de synthèse du séminaire de recherche		non
	Master	Information Communication / Communication Numérique des organisations	3	1	Modification de l'intitulé du cours « Organisation du travail collaboratif » qui devient « Organisation du travail en ligne ».	Cela correspond mieux au contenu du cours portant sur les formes et les outils de coopération en ligne dans le cadre du travail.		non

UFR Lettres et Philosophie	Master	Information Communication / Communication Numérique des organisations	3	1	L'enseignement « Actions de formation interne » passe de 2 à 3 ECTS	Cet enseignement présente la même importance que les autres enseignements de l'UE1 « Communication interne ». Chaque enseignement de cette même UE comporte ainsi 3 ECTS	30/01/2020	non
	Master	Information Communication / Communication Numérique des organisations	3	3	Modification de l'intitulé du cours « Analyse stratégique des données » qui devient « Analyse des données et controverses »	Le nouvel intitulé correspond mieux au cours dispensé par l'enseignant portant sur l'analyse des données en relation avec les différents acteurs, connaissances et domaines qui contribuent à construire une controverse		non
	Master	Information Communication / Communication Numérique des organisations	3	3	Le cours « Environnement numérique de travail » passe de 2 ECTS à 3 ECTS	Cet enseignement présente la même importance que les autres enseignements de l'UE3, dans l'économie de la formation		non
	Master	Information Communication / Communication Numérique des organisations	S4	5	Modification de l'intitulé du cours « Projet marketing qui devient « Gestion de projet en communication »	Le nouvel intitulé correspond mieux aux contenus élaborés par l'enseignant et au domaine spécialisation du master		non

UFR Lettres et Philosophie	Master	Information Communication / Communication Numérique des organisations	S4	4	L'évaluation de l'enseignement « séminaire professionnel » a été neutralisé au 1er semestre	Le S2 étant très court, l'évaluation du séminaire professionnel du 1er semestre était trop rapprochée de celle du 2ème semestre et le nombre de séances au 2ème semestre ne justifiait pas une deuxième évaluation. Il est donc plus pertinent d'évaluer le séminaire une seule fois au 2ème semestre quand les étudiants auront assisté à la totalité des séances dispensées dans l'année.		non
----------------------------	--------	---	----	---	---	---	--	-----

	M2	Finance CAB	S3	UE2	Modification de l'intitulé « Contrôle de gestion bancaire » devient « Business Game » mutualisé avec le M2 FEM (porteur de la matière)	(5,25h EQTD sur le CAB) (pas de changement dans la charge)	31/03/2020	oui
	M2	Finance CAB	S3	UE5	Type d'évaluation : on enlève le CC (dossier) « Produits bancaires et garanties »			oui
	M2	Finance CAB	S4	UE6	Type d'évaluation : on enlève le CC (dossier) « Relations banques entreprises »			oui
	M2	Finance CAB	S4	UE7	Type d'évaluation : on enlève le CC (dossier) « défaillance des entreprises et gestion du risque »			oui
	M2	Finance CAB	S4	UE8	Type d'évaluation : on enlève le CC (dossier) « environnement institutionnel »			oui
	M2	Finance CAB	S4	UE9	Type d'évaluation en « Anglais » : CC			oui

IAE	M2	Finance CAB	S4	UE10	« Suivi de projet professionnel » passe de 43hCM à 33hCM	Baisse de 10hCM Ne compte pas dans la charge d'enseignement		oui
	M2	Finance CAB	S4	UE10	« TPE » passe de 35,5hCM à 31hCM	Baisse de 4,5hCM Ne compte pas dans la charge d'enseignement		oui
	M2	Finance FEM	S3	UE3	Type d'évaluation pour « Gouvernance des organisations » on supprime le CC : dossier			oui
	M2	Finance FEM	S3	UE3	« Informatique appliquée à la finance »	Passe de 17.5h CM à 21h CM soit 3.5h CM en + (soit +5.25h EQTD)		oui
	M2	Finance FEM	S4	UE6	« Mesures de performance des portefeuilles »	Passe de 17.5h CM à 21h CM soit 3.5h CM en plus (soit +5.25h EQTD)		oui
	M2	Finance FEM	S4	UE6	« Gestion alternative »	Passe de 17.5h CM à 14h CM soit 3.5h CM en moins (-5.25h EQTD)		oui
IAE	M2	Finance FEM	S4	UE8	Suppression de la matière « Gouvernance, contrôle et management des risques » et création de la matières « Business Games » cours communs FEM et CAB	-10.5h CM et +10.5h CM	31/03/2020	oui
	M2	Finance FEM	S4	UE9	« Conférences » (passe de 42h CM à 50h CM)	(+12h EQTD)		oui
	M2	Finance FEM	S4	UE9	« Suivi de projet professionnel » passe de 32,5hCM à 21hCM	Baisse de 11,5hCM Ne compte pas dans la charge d'enseignement		oui
	M2	Finances FEM	/	/	Au total : + 17,25h EQTD (en 2020/2021)			
	M1 M2	Finance Finance FEM et CAB	/	/	Précisions sur les modalités de candidatures sur eCandidat			non

IAE	Master 2	CGOP	S3	UE2	Le cours « Aspects sociaux de la RSE – Contrôle de gestion social et audit social » passe de 10h CM à 16h CM	(+9h EQTD)	31/03/2020	oui
	Master 2	CGOP	S3	UE4	Le cours « Contrôle de gestion dans les entreprises publiques » (15h CM) remplace « Contrôle de gestion dans les mutuelles » qui sera basculé en mode conférences	Pas de changement de volume d'heures		oui
	Master 2	CGOP	S4	UE6	Le cours « Environnement économique et financier » passe de 16h CM à 12h CM	(-6h EQTD)		oui
	Master 2	CGOP	S4	UE8	Le cours « Comptabilité analytique » à 15hCM remplace « Lean management » à 13h CM soit 2hCM de plus	(+3h EQTD)		oui
	Master 2	CGOP	S4	UE9	Matière « Méthodologie de la recherche » Démutualisation avec le M2 CG mais chacun porte toujours 10hCM	Pas de changement de volume d'heures		oui
	Master 2	CGOP	S4	UE9	Matière « Etude de cas, travaux collectifs et individuels » : le cours passe de 14h CM à 12h CM	(-3h EQTD)		oui

IAE	Master 2	CGOP	S4	UE10	Création de la matière « Les assises de l'AFIGESE » à 20h CM L'AFIGESE organise tous les ans ses Assises nationales de la fonction financière, du contrôle de gestion et de l'évaluation des politiques publiques. Conformément à l'accord signé entre l'IAE Dijon et cette association professionnelle, les étudiants du M2 CGOP participent aux ateliers, forums et tables ronde organisés durant les 3 jours d'Assises. Cet événement, qui vient compléter la formation professionnelle des étudiants, est inscrit dans le programme pédagogique du master et le calendrier d'alternance du SEFCA.	(+30h EQTD)	31/03/2020	oui
	Master 2	CGOP	/	/	Suppression de la mention de la session 2			non
	Master 2	CGOP	/	/	Au total, M2 CGOP : + 33h EQTD en 2020/2021			oui
					Situation globale IAE : Augmentation de la charge : +365.12 H EQ TD sur ensemble des 3 tableaux transmis. Ces heures sont toutes autofinancées et concernent pour 200h eq td le passage à l'apprentissage du Master CCA			

UFR SVTE	DU Terroirs et Dégustation				Rubrique modalités évaluation : SUPPRESSION –Devoir sur table de 1h30 sur les aspects techniques terroirs. –Devoir sur table de 1h30, sur les aspects techniques en lien avec le terroir.  MODIFICATIONS TARIFS : passent à 1800 € (contre 1680 € depuis 10 ans).		17/04/2020	NON
	LICENCE	Sciences de la Vie- Option Santé	1 et 2		CREATION de la FF L1 LAS (Licence Accès Santé)	Ouverture rentrée 2020	25/05/2020	OUI
IUT DIJON- AUXERRE	<p><b>cf tableau récapitulatif Modifications MCC ci-dessous</b></p> <p><b>Ont également été transmises en vue du passage en CFVU : dates pour le grand Jury année 2020-2021 + capacités en DUT 2ème année alternance</b></p>							



**CFVU du 16 JUIN 2020**

Composante	Type diplôme	Mention / parcours	Semestre	UE	Modification(s) demandée(s)	Justifications et/ou observations	Date validation conseil de composante	Impact sur SAGHE : Indiquer OUI ou NON
IUT DIJON	DUETI	Académique/Stage	5-6		Elargir le périmètre de recrutement des DUETI aux étudiants titulaires d'une Licence Professionnelle sous réserve que le parcours d'études s'y prête.	Permettre à ces étudiants de bénéficier d'une expérience ciblée à l'international, de renforcer leur niveau de langue et de favoriser ainsi leur insertion professionnelle.	26 mai 2020	NON
IUT DIJON	LP	Métiers de l'Industrie : Conception de Produits Industriels/ Parcours Plastiques Innovants, Objets Connectés Et Plastronique (PIOCEP)	5-6	UE1 UE2 UE3 UE4	Grilles horaires des enseignements : Volume CM : passe de 94,5h à 63 h Volume TD : passe de 150,5h à 169,75h Volume TP : passe de 210h à 222,25h  Modification des coefficients, des ECTS des UE Modification d'intitulés de certains modules et ajout de modules	Demande de modification qui fait suite aux réunions du conseil de perfectionnement de la LP PIOCEP. L'objectif est de redynamiser cette formation, qui peine à trouver des candidats et des entreprises d'accueil, une refonte des modules de formations a donc été définie. L'organisation des nouveaux modules permet de recentrer la formation sur les plastiques innovants, en développant la partie plastiques recyclés et en réduisant la partie électronique.	26 mai 2020	OUI

IUT DIJON	LP	COMMERCE / Management des activités commerciales (MACOM)	5-6	UE1 UE2 UE3 UE4	<p><u>Grilles horaires des enseignements</u> :</p> <p>Volume CM passe de 188h à 154,5h Volume TD passe de 225h à 265,5h</p> <p>Modification des coefficients / ECTS des UE Modification des coefficients modules Modifications d'intitulés modules</p> <p><u>Tronc commun MTC- MACOM</u> :</p> <p>Communication commerciale Community management CRM Environnement juridique Développement produits éco-conception Achats</p> <p><u>Tronc commun MTC MACOM MIB</u> Conduite du changement Hackathon</p>	LP MACOM-MTC-MIB :	26 mai 2020	OUI
IUT DIJON	LP	Management des activités commerciales / Manager Technico- commercial (MTC)	5-6	UE1 UE2 UE3 UE4	<p><u>Grilles horaires des enseignements</u> :</p> <p>Volume CM passe de 186h à 169,5h Volume TD passe de 234h à 257,5h</p> <p>Modification des intitulés, coefficients, ECTS des UE1 à 4 Modification des intitulés et coefficients des modules Ajout de modules dans l'UE3</p>	Les conseils de perfectionnement, les rencontres avec les tuteurs des alternants et les discussions que nous pouvons avoir avec les PME qu'elles soient de la région BFC ou d'autres nous interrogent depuis plusieurs années et nous conduisent aujourd'hui à introduire des modules plus en phase avec les activités commerciales des partenaires économiques. (cf. argumentaire complet en annexe)	26 mai 2020	OUI
IUT DIJON	LP	Métiers du commerce international/ Management and International Business (MIB)	5-6	UE1 UE2 UE3 UE4	<p><u>Grilles horaires des enseignements</u> :</p> <p>Volume CM passe de 177h à 198h Volume TD passe de 243h à 222h</p> <p>UE1 à 3 : modules d'enseignement en anglais UE4 : modification d'intitulés de modules et modifications de coefficients</p>		26 mai 2020	OUI

<b>IUT DIJON</b>	<b>LP</b>	Administration et Sécurité des Systèmes et des Réseaux / Cybersécurité	<b>5-6</b>	<b>UE1 UE2 UE3 UE4</b>	Suppression des ECTS sur les modules (non capitalisables)	Art.10 Arrêté de novembre 1999	<b>26 mai 2020</b>	<b>OUI</b>
<b>IUT DIJON</b>	<b>LP</b>	Industries agroalimentaires : gestion, production et valorisation/ Alimentation durable, conception raisonnée, microbiologie et maîtrise des risques (ADMIR)	<b>5-6</b>	<b>UE1 à UE7</b>	Suppression des ECTS sur les modules (non capitalisables)	Art.10 Arrêté de novembre 1999	<b>26 mai 2020</b>	<b>OUI</b>
<b>IUT DIJON</b>	<b>LP</b>	Métiers de l'Industrie : Conception de Produits Industriels /Conception 3D et Fabrication Additive	<b>5-6</b>	<b>UE1 à UE4</b>	Suppression des ECTS sur les modules (non capitalisables)	Art.10 Arrêté de novembre 1999	<b>26 mai 2020</b>	<b>OUI</b>